

Remboursements



INFORMATIONS aux clients AHMBR: Tant que nous n'avons pas de nouvelles pour redémarrer la saison, l'argent de votre inscription demeure complet et vous assure une place pour votre enfant.

Cependant, les clients qui désirent un remboursement maintenant (4% de nos clients à la fin oct.), nous procédons en retenant un montant de \$60 (cotisations Hockey-Canada, cotisation Hockey-Québec, Assurances). Un demande remboursement placera votre enfant sur une liste d'attente en se réinscrivant via le HCR.